



Estillac, le 19 décembre 2022,

## **LISTE DES DELIBERATIONS**

**votées par le Conseil Municipal du 13 décembre 2022**

- AFFAIRES GENERALES :

- Approbation du procès-verbal du 29 novembre 2022
- Modification des horaires d'ouverture de la mairie au public avis du Comité Technique
- Désignation des membres de la commission permanente « Transition numérique » de l'Agglomération d'Agen

- URBANISME :

- Adressage du lotissement « Jardins Romain II » et du lotissement « La Clé des Champs »
- Convention de servitude souterraine au bénéfice de Territoire d'Energie Lot-et-Garonne – chemin de Vidounet
- Constitution d'une servitude au bénéfice d'ENEDIS

- FINANCES :

- Tarifs communaux 2023
- Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 25% pour 2023
- Décision modificative (écritures d'ordre budgétaire)

- PERSONNEL MUNICIPAL :

- Autorisant le recrutement de cinq agents pour accroissement temporaire d'activité
- Création d'un poste permanent d'agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant à temps complet de catégorie C
- Création d'un emploi permanent de chargé(e) d'accueil à temps non complet 25h00/35h00 de catégorie C et création d'un emploi permanent de chargé(e) d'accueil à temps complet de catégorie C
- Création de deux postes permanents de chargé(e) de propreté des locaux à temps non complet 25h00/35h00 de catégorie C